

SALIES-DE-BÉARN

La date de réouverture des thermes repoussée

Ce lundi 15 mars, dans une information de dernière minute, la direction des Thermes de Salies et toutes ses équipes annoncent la date probable d'un report au 26 avril.

« En raison de la crise sanitaire, la date de reprise des cures thermales a été initialement reportée au lundi 5 avril 2021. Au regard de l'évolution de la situation sanitaire et des dernières informations communiquées par les autorités gouvernementales auprès de la filière thermale, tous les établissements thermaux français sont dans l'obligation de reporter dès à présent leur date d'ouverture », annonce dans un communiqué la direction des Thermes de Salies.

Action concertée avec le Cneth

Le Centre national des établissements thermaux (Cneth) et tous les établissements sont mobilisés pour obtenir une date officielle et accueillir les curistes dans des conditions optimales de sécurité. La date du 26 avril est sollicitée par les représentants de la profession pour une réouverture des établissements thermaux. Cette date apparaît comme la plus équilibrée au regard de l'évolution prévisible de la pandémie, du déploiement de la campagne de vaccination et de l'impérieuse nécessité d'une reprise d'activité.

ZOOM

L'entreprise se réadapte

« L'équipe de direction est en train de réadapter le plan de reprise des activités déployé par l'ensemble des services. Ce dernier conditionne à la fois l'ouverture (validation sanitaire) et le fonctionnement des équipements », annonce la direction des Thermes de Salies-de-Béarn. Ce report aura en effet des effets sur la pérennité du modèle thermal et sur l'ensemble de l'économie de la station et du territoire. « L'établissement thermal de Salies-de-Béarn met tout en œuvre avec responsabilité et réactivité pour adapter ses activités à cette situation incertaine. »

Contacts et sources : http://www.thermes-de-salies.com/actu/information-de-derniere-minute_398.html



La direction des Thermes de Salies et toutes ses équipes annoncent la date probable de réouverture au 26 avril. © ARCHIVES SERGE LAMIELLE

Plusieurs semaines s'avèrent nécessaires pour la remise en service des installations techniques et pour l'accomplissement des démarches administratives.

L'équipe de direction indique que « la conduite des opérations préalables à la réouverture et le contexte d'incertitude actuel ne nous permet pas d'assurer la réouverture des thermes de Salies-de-Béarn à la date initialement fixée, à savoir le 5 avril. En l'absence de visibilité, un report de la réouverture de notre établissement doit être à nouveau envisagé ».

Si la date ultérieure et officielle de reprise des cures n'est pas encore officialisée à ce jour, la date du 26 avril a donc été retenue par les thermes de Salies-de-Béarn, sous réserve d'autorisation administrative.

« Nous allons prochainement prendre contact avec chaque curiste afin de les accompagner dans la reprogrammation de leur cure. Nous tiendrons aussi informées les parties prenantes de la station thermique de l'évolution de la situation », ajoute la direction en confirmant que d'ores et déjà, l'établissement se réadapte et se prépare à rouvrir dans les meilleures conditions le 26 avril.

Réservation à partir du 26 avril

Le service relation client de l'établissement thermal est déjà mobilisé pour rappeler les curistes qui ont réservé leur cure thermique pour les trois premières semaines d'avril. Il organise un report de leur séjour dans des périodes plus favorables. Les nouveaux curistes qui souhaitent effectuer une cure sont pour leur part encouragés à réserver à partir du 26 avril.

« L'établissement thermal reste confiant, poursuit le communiqué publié ce 15 mars sur le site des Thermes de Salies-de-Béarn, pour retrouver très prochainement ses curistes afin de leur prodiguer les meilleurs soins, une cure de santé efficace dans des conditions de sécurité optimales ».

DOGNEN

Le succès de l'opération nettoyage des berges du gave

Pour l'organisation de son premier événement, une opération de nettoyage des berges du gave, la toute nouvelle association Tervid'hom (fondée le 7 janvier dernier) a réuni 35 participants*.

Une satisfaction pour son président Jean-Pierre Bonnal qui en 2018, d'abord en solo puis rejoint petit à petit par des amis, fréquentait déjà cette portion du gave pour sa beauté mais aussi pour y accomplir les gestes qui la préserverait, ramasser les déchets qui jonchent le sable et les galets.

En ce samedi il accueillait les participants, novices pour la plupart, qui, équipés de gants et de sacs plastique allaient arpenter environ 1 000 mètres de berges pour collecter toute sorte de détritus. « Un volume surprenant ! », dira l'un d'eux : plastiques, ferrailles, verres, pneus et même 2 carcasses de voitures dissimulées sous la végétation, autant de déchets qui seront

soit enfouis, incinérés ou recyclés.

« Le but de notre association à travers l'organisation d'actions de ramassage, tri, et valorisation des déchets est aussi de faire prendre conscience aux populations de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. En multipliant ce genre d'actions nous pourrions également interpeller les institutions publiques et peut-être mobiliser le monde associatif et le secteur économique pour la préservation de l'environnement » confiait Jean-Pierre Bonnal.

Pour contacter Tervid'hom : Tél. 06 58 86 65 01 ou le site asso-tervidhom@outlook.fr

→ *Parmi lesquels un groupe d'enfants adhérents de la MJC Mourrenx, Nicolas Chapat de Rafting 64 qui avait amené plusieurs bateaux, Patrick Gourriet le maire du village et Daniel Arribère venu en voisin et responsable du pôle environnement de la Communauté des Communes du Béarn des Gaves (CCBG)



Quelques-uns des participants après la récolte. © JEAN-PIERRE OMPARRET

24 HEURES

DOGNEN Comptage nocturne de gibier

L'Association intercommunale de chasse agréée (Aica) du Layou procédera le vendredi et samedi 19 et 20 mars entre 20 h et minuit à un comptage nocturne de gibier sur les communes de Dognen, Lay-Lamidou et Préchacq-Navarrenx. Des véhicules équipés de phares circuleront sur ces 3 territoires. Si la météo est défavorable, le comptage sera reporté au vendredi et samedi 26 et 27 mars.

NAVARENX Collecte de sang

L'Établissement Français du Sang organise une collecte vendredi 2 avril au rez-de-chaussée de la mairie entre 15 h 15 et 19 h. Les donateurs doivent obligatoirement prendre rendez-vous sur le site <https://mon-rdv-dondesang>

ou pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec les outils numériques au 05 59 92 49 04. Port du masque et pièce d'identité obligatoires. Les personnes ayant rendez-vous après 18 h, cocheront sur l'autorisation de déplacement la case « aide aux personnes vulnérables ».

PUYOÛ Assemblée générale de l'AAPPMA

L'assemblée générale de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) la Gaule Puyolaise se tiendra le samedi 27 mars à 9 h 30 à la pisciculture de Saint-Girons, Chemin du Moulin. Le port du masque sera obligatoire et les mesures sanitaires seront respectées. Une assemblée générale extraordinaire se tiendra le même jour au même endroit à 11 h pour l'approbation des nouveaux statuts.

EN IMAGE

NAVARENX

Quelques belles truites pour l'ouverture

Si le beau temps était au rendez-vous pour le jour J, les pêcheurs ne se bousculaient pas pour autant sur les berges du gave des environs de Navarrenx ce samedi matin. Une aubaine pour les lève-tôt parfois venus en famille ou entre amis qui ont réalisé de belles prises, en témoigne ces 7 belles arc-en-ciel pêchées dans la matinée. © OMPARRET JEAN-PIERRE

